



AARPI DOURY-FAURIE & LEVEEL
Successeur de Maître Madeline CHRISTE
Avocats-Médiateurs au Barreau de TOULON

Toque n°285

Préparez votre rendez-vous avec nous !

Le premier rendez-vous peut être soit un rendez-vous de **conseil sans ouverture de dossier** (180 euros) soit un rendez-vous d'**analyse** de la situation **avec ouverture de dossier** (300 euros ou provision pour les premières diligences).

Afin que ce rendez-vous soit utile, il est nécessaire de venir avec la copie de documents :

- Photocopie carte d'identité
- 3 derniers avis d'imposition
- Intégralité des bulletins de salaire de l'année N
- Bulletin de salaire décembre de l'année N-1
- Attestation de droits CAF / Pôle emploi/ MDPH/retraite
- Tableau d'amortissement des prêts en cours
- Echancier / factures de charges mensuelles (mutuelle, assurances, impôts, loyers, électricité, gaz, eau, téléphone, internet, etc.)

En matière familiale, s'ajoutent notamment :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de la carte vitale ou attestation Sécurité sociale
- Contrat de mariage
- Éventuellement : décision(s) judiciaire(s) précédemment rendue(s) (jugement de divorce, jugement après divorce ou hors divorce, etc...)
- Titre de propriété (domicile familial, bien propre, statuts de SCI...)
- Taxes foncières, taxe d'habitation
- Contrat de bail

En matière immobilière ou contractuelle, s'ajoutent notamment :

- contrat de construction,
- devis de travaux,
- factures,
- procès-verbal de réception des travaux,
- situations de travaux,
- bail,
- compromis de vente